



DECLARATION DE LA COALITION BURUNDAISE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME (CBDDH) POUR LA VERITE ET LA JUSTICE POUR ARCADE BUTOYI, VICTIME DE DISPARITION FORCEE DEPUIS LE 28 AVRIL 2020

A l'occasion de la 6^e commémoration de la disparition forcée d'Arcade Butoyi, ce 28 avril 2026, la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (CBDDH) réitère avec fermeté son appel à la vérité, à la justice et à la fin de l'impunité au Burundi.

Six ans après son enlèvement, aucune enquête crédible n'a été menée, aucun présumé auteur n'a été identifié ni poursuivi, et la famille de la victime demeure plongée dans l'angoisse et l'incertitude. Cette situation constitue une violation grave des droits humains à charge du gouvernement burundais.

Rappel des faits

Arcade Butoyi, enseignant, syndicaliste engagé et représentant provincial du Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement du Burundi (STEB) et de l'OLUCOME, a été enlevé le 28 avril 2020 dans la province de Cankuzo.

Selon des témoignages concordants, il a été arrêté par des individus en tenue policière, à bord d'un véhicule identifié dans plusieurs cas d'enlèvements similaires, alors qu'il se trouvait au bar « Ku Kayaga ». Depuis lors, il reste introuvable.

Arcade Butoyi n'était pas une victime au hasard. Son engagement syndical, notamment dans la défense des droits des enseignants et sa dénonciation des abus administratifs, l'exposait à des pressions constantes.

Sa disparition s'inscrit dans un contexte plus large marqué par la restriction des libertés fondamentales, notamment la liberté syndicale ; la persécution des défenseurs des droits humains, des syndicalistes et des voix critiques ; l'absence systématique d'enquêtes indépendantes dans les cas de violations graves.

Le refus persistant des autorités de coopérer avec la famille et les organisations concernées, accompagné d'intimidations, traduit une volonté manifeste de maintenir le silence, de protéger les auteurs et d'entretenir l'impunité.

En 2026, la CBDDH constate avec inquiétude que : les cas de disparitions forcées des défenseurs des droits humains déjà dénoncés restent sans réponse car le système judiciaire manque d'indépendance permettant de mener des investigations conformément à la loi. Cette lacune expose le peuple burundais et specte continuellement les défenseurs des droits humains et les syndicalistes dans un environnement à risque.

Face à cette situation, la CBDDH lance un appel :

Au Gouvernement du Burundi pour :

- Ouvrir immédiatement une enquête indépendante, crédible et transparente sur la disparition d'Arcade Butoyi ;
- Identifier, poursuivre et sanctionner les auteurs, quel que soit leur rang ;
- Garantir la protection des témoins et de la famille ;
- Respecter et protéger la liberté syndicale conformément aux engagements nationaux et internationaux.

A la justice burundaise pour :

- Assumer pleinement son rôle en mettant fin à l'inaction et à l'impunité dans ce dossier.

A la communauté internationale de :

- Mener une action diplomatique adéquate conformément aux valeurs des droits humains auxquelles elle a souscrit pour que justice soit faite ;
- Renforcer les mécanismes indépendants de protection des défenseurs des droits humains.

Six ans après, le silence des autorités ne saurait effacer la vérité.

La justice pour Arcade Butoyi est une exigence, non une option.

Fait le 28 avril 2026

Pour la CBDDH



Eulalie Nibizi

Directrice Exécutive